

Accueil du collège des commissaires – 7 janvier 2022  
Intervention de Mme SAINT-PAUL, vice-présidente  
chargée de la préparation du volet parlementaire de la  
PFUE

Madame la Présidente de la Commission  
européenne,

Mesdames et Messieurs les Commissaires,

Mesdames et Messieurs les Présidents de groupe et  
de commission,

Mes chers collègues,

La qualité de nos échanges montre combien est  
opportune votre visite, Madame la Présidente et  
Mesdames et Messieurs les Commissaires, et combien  
nous sommes déterminés à nous mobiliser pour faire de  
cette présidence française un moment qui compte dans  
l'aventure européenne.

Au cours des derniers mois, j'ai eu l'honneur de me voir confier par le bureau de l'Assemblée nationale une mission de préparation de cette présidence. En ce sens, j'ai remis en octobre dernier un rapport au Président Richard Ferrand et au Premier ministre proposant plusieurs priorités, pour une Europe stratège au service des citoyens.

Une Europe stratège, car les domaines dans lesquels l'Union doit agir dès maintenant pour éviter d'être distancée dans la course mondiale sont nombreux. Face aux critiques qui accusent la politique étrangère et économique européenne de naïveté, mettre nos intérêts en avant, quand c'est nécessaire, ne doit plus être tabou.

Ainsi, la politique de la défense doit être au cœur de nos réflexions, avec l'aboutissement du concept de boussole stratégique, lancé sous présidence allemande, mais aussi dans sa dimension capacitaire. Il s'agit d'un enjeu central de notre autonomie stratégique et de notre capacité collective à répondre aux crises.

Je souhaite également souligner les enjeux spatiaux, terrains sur lesquels la plus-value européenne est manifeste, notamment au regard du montant des investissements. Je tiens aujourd'hui à saluer le projet de constellation de connectivité, porté par M. Thierry Breton, qui permettra bientôt à l'Union européenne d'assurer sa propre connexion internet à haut débit. Cette initiative mérite d'être centrale dans l'avancement de cette politique au cours de la présidence française. L'Assemblée nationale y dédiera le mois prochain une de nos conférences thématiques parlementaires, à Toulouse.

Une Europe au service des citoyens, qui se mesure et se concrétise par sa présence aux côtés de chacun, en soutien, tous les jours. Cette proximité tient, entre autres, à la juste promotion, via les instruments commerciaux, des objectifs environnementaux auxquels les Européens adhèrent, car ils ont un impact direct sur leur qualité de vie. L'introduction de clauses miroirs dans les traités

commerciaux serait à même de rétablir une concurrence plus équitable en matière écologique, sociale et environnementale, entre produits importés et produits européens. Elle assurerait une concurrence loyale pour nos producteurs, nos agriculteurs. L'adoption du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, que la France a historiquement soutenue, sera déjà un grand pas vers une Europe plus verte. Enfin, une Europe à leur service implique aussi de rassurer et protéger nos concitoyens, en particulier dans le cadre de la réforme de la PAC, avec le renforcement des règles de protection et la promotion des appellations d'origine protégée. Pour nous rapprocher de chacun, nous organiserons en mars une conférence parlementaire dans le Val de Loire sur ces sujets.

Enfin, et ma collègue Sabine Thillaye réabordera ce sujet dans quelques minutes, l'Assemblée nationale accueillera naturellement la COSAC, « aînée » de la coopération parlementaire, qui n'hésitera pas à aborder des sujets parfois polémiques, comme l'état de droit ou

l'avenir de l'Europe, ainsi que le groupe de contrôle d'Europol, avec lequel nous travaillerons notamment sur l'enjeu poignant de la lutte contre les passeurs.

Madame la Présidente, mesdames et messieurs les commissaires, je vous renouvelle mes vœux de succès pour un semestre riche en échanges et en réussites collectives. Je vous remercie pour votre attention.